## Diagonal, déc. 1988 archives Is. Lesens

sert à rien de seulement gommer les points noirs. Ce qu'il faut faire, c'est aménager un réseau, qui sera constitué de quelques opérations lourdes et coûteuses, et de multiples micro-réalisations peu coûteuses.

## Pas de solution de continuité

Le cycliste -pas plus que le piéton- n'aime faire des détours. Il faut donc lui permettre des trajets directs, en installant des passerelles ou des sous-terrains et des pistes cyclables chaque fois que nécessaire, en lui tracant des bandes de protection et des zones d'arrêt, en lui facilitant les traversées de voies rapides... mais aussi en lui autorisant des sens interdits, les rues piétonnes, les couloirs d'autobus, certains trottoirs, parcs, sentes, cours d'immeubles... La règle est qu'il n'y ait pas de maillon manquant. Il faudra aussi tenir compte des adaptations que les cyclistes opèrent d'eux-mêmes, en dehors de toute légalité, sur le terrain. Par exemple si tous les vélos se garent au même endroit, c'est qu'il y a un besoin à cet endroit-là. S'ils se mettent systématiquement en avant des voitures lors des feux rouges c'est qu'ils ont besoin d'une bande d'arrêt élargie à cet endroit pour négocier leurs changements de direction.

De même il est injustifié d'interdire aux vélos de tourner à droite au feu rouge. Comme il ne sert à rien d'interdire ce qui sera forcément fait, ou que les lois ne sont pas faites pour rendre la vie invivable, selon M. Vexiau, de la Délégation à la sécurité et la circulation routières (DSCR) autant modifier celles que l'expérience désigne comme inadaptées. Cela donnera plus de liberté aux cyclistes, et fera disparaître l'incompréhension, voire l'agressivité, des automobilistes.

Depuis la décentralisation, les villes ont la possibilité d'innover en ces matières, sans demander d'autorisation. A elles de s'en servir, d'autant qu'il n'existe pas encore de normes et que chaque cas est un cas particulier.

Mais il reste du chemin à parcourir pour que le vélo soit considéré comme un moyen de déplacement. Trop peu d'élus et d'ingénieurs sont eux-mêmes cyclistes (ou alors "cyclosportifs"), ce qui fait que le cycliste est régulièrement maltraité. A ce sujet, on ne peut que saluer l'initiative annoncée par M. Vexiau, lui-même cycliste quotidien, d'organiser des formations spécifiques sur le vélo dans les CETE.

Mais au-delà, un des grands mérites de cette journée aura été tout simplement de parler enfin des cyclistes urbains. 

Isabelle LESENS